

BHNS Bordeaux centre – Saint Aubin de Médoc

Atelier citoyen Cours Marc Nouaux – Rue de Caudéran – Compte rendu – 27 novembre 2017

Ces comptes-rendus sont la synthèse des propos des participants aux ateliers. Ils n'engagent ni la Ville, ni Bordeaux Métropole que ce soit sur les constats ou les propositions. Aucune décision n'est prise sur les suites à donner à ces réflexions. La ville et Bordeaux Métropole reviendront vers les habitants pour détailler les mesures qui découleront de cette nouvelle phase de concertation.

L'atelier citoyen organisé par Bordeaux Métropole le 27 novembre 2017 autour du projet de BHNS Bordeaux centre – Saint-Aubin-de-Médoc a réuni 60 personnes. Habitants et commerçants du Cours Marc Nouaux et de la rue de Caudéran étaient conviés pour échanger autour du projet et formuler des propositions d'évolution.

1. Introduction de l'atelier et rappel de la démarche

Mme Dessertine, Maire – Ajointe du quartier Centre a ouvert cet atelier de travail en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence ainsi que le proviseur du Lycée Camille Jullian pour la mise à disposition des locaux. Mme Dessertine rappelle l'engagement fixé par la Ville et Bordeaux Métropole de poursuivre la concertation déployée autour du BHNS notamment dans 3 quartiers du centre de Bordeaux : Secteur « Rue du château d'eau – place des Martyrs de la Résistance » ; Rues Capdeville – Croix-Blanche ; Rues Marc Nouaux – Caudéran.

L'objectif de ces ateliers est de continuer à travailler avec les acteurs du quartier pour proposer des améliorations au projet sur trois thématiques : les sens de circulation, le stationnement et les sites sensibles aux vibrations.

M. Fontaine, directeur général en charge des mobilités au sein de Bordeaux Métropole a ensuite pris la parole pour faire le point sur la situation juridique du projet. Durant le mois d'avril dernier, une enquête publique a été menée par des commissaires enquêteurs désignés par le tribunal administratif. Ces derniers ont organisé des permanences pour échanger avec les habitants, ont interrogé les techniciens de Bordeaux Métropole sur plusieurs aspects. A l'issue de cette enquête, un rapport a été rédigé précisant que le projet avait toutes les caractéristiques pour être déclaré d'utilité publique (DUP). Il a été néanmoins demandé à Bordeaux Métropole de poursuivre la concertation sur le quartier de Bordeaux centre et de Saint Médard sur certains sujets spécifiques : le stationnement, la circulation... La déclaration d'utilité publique (DUP) du projet a été obtenue le 2 août 2017 par arrêté du préfet. Par la suite, une association de riverains a déposé un recours sur le fond contestant le fait que le

projet soit d'utilité publique. Suite au dépôt de ce recours, un juge des référés s'est prononcé le 27 octobre 2017 et a décidé de suspendre la DUP. Les travaux prévus et qui devaient débiter à la fin de l'année 2017 n'auront donc pas lieu durant toute la durée de cette suspension. Le projet est donc à l'arrêt pendant quelques mois.

Bordeaux Métropole a souhaité faire appel de cette décision et se pourvoit en cassation auprès du Conseil d'Etat pour s'assurer que le juge des référés n'a pas commis d'erreur en suspendant la DUP. Une requête a été envoyée le 24 novembre 2017 par Bordeaux métropole à ce sujet. Si le Conseil d'Etat annule la décision du juge des référés, la DUP est remise en vigueur. Si ce n'est pas le cas, il faudra attendre la décision du tribunal administratif. Cette procédure d'appel peut durer au minimum entre 3 et 9 mois. C'est l'occasion de continuer à travailler pour améliorer le projet et poursuivre la concertation engagée.

Nicolas Fontaine a également précisé que concernant l'impact du projet sur le foncier, les habitants concernés vont recevoir un courrier de M. Le Maire proposant de continuer à échanger avec Bordeaux Métropole.

Camille Hollebecque, cheffe de projet de Neorama, cabinet de conseil missionné par Bordeaux Métropole pour l'accompagner sur la poursuite de la concertation sur le projet, a ensuite présenté les premières propositions faites par les participants sur les précédents ateliers. Des propositions sont d'ores et déjà actées et d'autres méritent des approfondissements par les services de Bordeaux Métropole.

Les participants se sont ensuite répartis en 8 tables rondes pour échanger sur trois sujets qui avaient été mis en avant durant l'enquête publique :

- ❖ Les plans de circulation
- ❖ Le stationnement
- ❖ Les zones sensibles aux vibrations (sujet qui fait aujourd'hui l'objet d'études spécifiques par Bordeaux Métropole).

2. Restitution des échanges en tables rondes

Table n°1

Concernant la circulation :

- **Au niveau de la boulangerie Pomponette** : les participants indiquent qu'il y a de nombreuses livraisons entre 4 et 6 heures du matin, et cela cause un problème de stationnement des camions et pose la question du parcours des camions de livraison jusqu'à Gambetta car le sens entrant est réservé aux bus.
- **Liaison entre le cours Marc Nouaux et la rue Georges Mandel** : les participants proposent de mettre la rue Chevalier en sens unique jusqu'à la rue Georges Mandel (et non jusqu'à la rue de Soissons).
- **Rue de la Jalle** : les participants souhaitent laisser cette rue dans sa situation actuelle, avec interdiction d'accès depuis les boulevards à cette rue.

- **Rue des deux Ormeaux et rue de Bel Orme** : depuis le cours Marc Nouaux, maintenir la possibilité de tourner à gauche sur la rue des deux Ormeaux et à droite dans la rue Bel Orme en inversant le sens de circulation
- Les participants proposent d'inverser le sens de circulation de la Rue de la Renaissance
- Ils souhaitent, enfin, que soit établi **un plan de circulation global qui comprenne les déplacements doux.**

Concernant le stationnement :

- Les riverains souhaitent avoir la possibilité de **se garer sur le "bateau"** situé devant chez eux, c'est-à-dire sur l'abaissement de trottoir sur la voie publique permettant au véhicule de pénétrer dans une propriété.
- Les participants proposent également de **mettre en place un arrêt minute dans la rue Répond** au niveau de la place PMR pour permettre les arrêts à la boulangerie.
- Une proposition d'**agrandissement du parking actuel situé entre les rue de Caudéran et Marc Nouaux** a été formulée (mise à plusieurs niveaux, de préférence en sous-sol)
- Les riverains proposent **un double stationnement sur plusieurs voies** : Pedroni, Mondenard, Roborel de Climens... et davantage de places de stationnement sur les boulevards
- Les participants posent également **la question de l'individualisation des places** afin que chaque place de stationnement soit bien optimisée (éviter les stationnements à cheval sur 2 places)
- La **suppression du stationnement alterné est proposée rue de Turenne** couplée à la **mise en place de ralentisseurs.**
- Les riverains souhaitent que des places de stationnement soient proposées pour les artisans venant travailler sur le quartier.

Concernant les vibrations

- Des vibrations sont ressenties sur l'ensemble du quartier selon les participants

Table n°2

Concernant la circulation

- Les participants proposent de **conserver le sens actuel de la rue de Lyon** et de mettre en sens unique **la rue Chevalier jusqu'à la rue Georges Mandel**
- Les riverains proposent enfin de transférer le BHNS rue G. Bonnac avec un terminus au niveau du tram ou des boulevards

Concernant le stationnement

- Proposition de **développer le stationnement sur les boulevards** entre le Cours Marc Nouaux et la rue de Caudéran
- Proposition de **recupérer un espace pour le stationnement au niveau de l'ancienne entrée du lycée Camille Jullian**, rue de Mondenard.
- Proposition de **recupérer des places de stationnement sur le site de FR3.**
- **Rue de Turenne : proposition de supprimer le stationnement en quinconces**, les participants s'opposent néanmoins à la mise en place de ralentisseurs
- Proposition de **recupérer de stationnement sur le terrain du Crédit Agricole.**

- Proposition de **recupérer de stationnement sur l'ancien garage GIPI**
- Proposition de **recupérer de 2 places stationnement rue Répond** avant le feu.
- Proposition d'autoriser **le stationnement sur le parking de la cité administrative**

Concernant les vibrations

- Des vibrations sont ressenties sur l'ensemble du quartier selon les participants
 - Les riverains souhaiteraient que la canalisation en bas de la rue de Marseille et de la Rue de Caudéran soit contrôlée.
- ⇒ Les participants souhaitent, par ailleurs, que l'ensemble du projet soit globalement réétudié et que tous les projets connexes soient présentés

Table n°3

Concernant la circulation

- Les participants proposent de modifier rue de la Croix Blanche le sens interdit vers Bordeaux afin qu'il soit placé au niveau de la rue Jean Soula et non au niveau de la rue de la Benatte.
- Les riverains souhaiteraient également **inverser le sens de circulation de la rue Jean Soula** pour aller jusqu'à la rue Georges Mandel, ainsi que le sens de la **rue Répond**, de la **rue de la Renaissance** et de la **rue de Lyon**
- Il est proposé de mettre en sens unique de la rue des Deux Ormeaux entre le cours Marc Nouaux et la rue de la Croix Blanche

Concernant le stationnement

- Une proposition d'**agrandissement du parking actuel situé entre les rue de Caudéran et Marc Nouaux** a été formulée (mise à plusieurs niveaux, de préférence en sous-sol)
- Proposition par les participants de récupérer des places de stationnement en mettant plusieurs voies en stationnement bilatéral : rue de Bel Orme, rue Dubreuil, rue Berceau, rue de la Renaissance, rue de Toulon, etc.

Concernant les vibrations

- Les participants proposent qu'une **étude géologique complète** soit réalisée en mesurant les vibrations actuelles pour définir un objectif, en prévoyant un suivi dans le temps.
- Les participants se sont également exprimés en faveur d'une **motorisation électrique** du bus et d'une limitation de sa longueur à 18 mètres dans un premier temps.

Table n°4

Concernant la circulation

- Les participants souhaitent une mise à **sens unique de la rue des Deux Ormeaux** de Marc Nouaux jusqu'à la rue de Caudéran
- Ils souhaitent également **inverser le sens de la rue de la Renaissance** mais **ne pas inverser le sens de la rue de Lyon**.

Concernant le stationnement

- Les participants de cette table considèrent qu'il n'est **pas possible d'agrandir le parking** situé entre la **rue de Caudéran et le cours Marc Nouaux**
- Ils ont exprimé leur **inquiétude par rapport aux livraisons** et à l'activité des artisans sur le quartier.
- Ils proposent de reconfigurer certaines rues pour proposer du stationnement bilatéral
- Les participants souhaiteraient étudier la possibilité de **proposer des places de stationnement sur l'espace de l'actuel Crédit Agricole** qui devrait être déplacé ainsi qu'au sein du jardin des petites sœurs des pauvres
- Au niveau de la station blue cub en bas de la rue de Caudéran, des places de stationnement pourraient être récupérées selon les participants.

Concernant les vibrations

- Les participants soulèvent les désagréments sur la rue de Caudéran et rappellent que le quartier est bâti sur des terrains instables et assez humides.

Table n°5

Concernant la circulation

- **Les participants de cette table souhaitent que la rue chevalier soit en sens unique jusqu'à la rue Georges Mandel** mais cette proposition ne fait pas l'accord de tous
- Ils souhaiteraient que la rue de la Croix Blanche soit en double sens ainsi que la rue de Lachassaigne
- Enfin, ils proposent un changement de sens de la **rue de Bel Orme**

Concernant le stationnement

- Les participants proposent **d'agrandir le parking actuel situé entre les rue de Caudéran et Marc Nouaux** (avec un niveau sous-terrain pour compenser les places perdues sur le quartier)
- Mettre la **rue de la Renaissance en double sens** de stationnement

Concernant les vibrations

- Les riverains alertent sur la vitesse de circulation des bus qu'ils jugent trop rapide.
- Des sensibilités sont identifiées sur le cours Marc Nouaux : les vibrations doivent être atténués sur ce cours selon les participants
- Les participants se sont également exprimés en faveur d'une **motorisation électrique** du bus

Table n°6

Concernant la circulation

- Les participant alertent sur le risque d'engorgement de la rue de Turenne avec le projet de BHNS
- Ils proposent de créer un giratoire à l'intersection entre la rue Chevalier et la rue de la Benatte en changeant le sens de circulation sur cette dernière
- Ils souhaitent que la rue de la Jalle soit mise en double sens, que la rue de Toulon soit en sens unique ainsi que la rue des Deux Ormeaux du cours Marc Nouaux jusqu'à la rue de Caudéran

- Ils proposent également que le tracé du BHNS passe par la rue Georges Bonnac

Concernant le stationnement

- Ils souhaitent que la rue de Toulon et la rue des Deux Ormeaux soit mise en stationnement de chaque côté
- Ils proposent de récupérer une place de stationnement à l'angle de la rue de Bel Orme et du cours Marc Nouaux ainsi que des places supplémentaires au niveau de la DRAAF rue Chevalier.

Concernant les vibrations

- Ils considèrent que des vibrations sont ressenties sur l'ensemble du tracé du BHNS avec une sensibilité particulière sur la rue de Caudéran

Table n°7

Concernant la circulation

- Les participants souhaitent prolonger le sens de circulation de la rue Croix blanche jusqu'à la rue de Lachassaigne
- Ils proposent de déplacer la station de BHNS de la rue de Caudéran prévue au niveau des numéros 2, 4, 6 vers le niveau central ou un peu plus loin, au niveau des numéros 40-96 de la Rue de la Croix Blanche afin d'éviter les désagréments pour les commerces et le stationnement associé qui pourrait servir également pour la manutention et les livraisons.

Concernant le stationnement

- Les participants insistent sur la nécessité de prévoir du stationnement de livraison pour les commerces rue de Caudéran
- Ils proposent également d'augmenter la capacité du parking existant entre la rue de Caudéran et le Cours Marc Nouaux

Concernant les vibrations

- Les riverains alertent sur la vitesse de circulation des bus et sur la qualité de revêtement de certaines rues.

Table n°8

Concernant la circulation

- Les participants de la table ronde proposent de maintenir le feu entre le cours Marc Nouaux et la rue des Deux Ormeaux pour des raisons de sécurité
- Ils souhaitent que la rue des Deux Ormeaux, de la rue de Caudéran au cours Marc Nouaux, soit mise en sens unique en maintenant le sens actuel de la rue de Bel Orme pour le dépôt des collégiens
- Selon eux, la rue Chevalier devrait être en sens unique jusqu'à la rue Georges Mandel
- Pour les vélos circulant en contre-sens, ils souhaitent que soit réétudié les axes et que des couloirs de vélo soient installés à contre sens de la rue quand la rue le permet, avec un marquage au sol.

Concernant le stationnement

- Les participants proposent un stationnement bilatéral rue Deux Ormeaux
- Ils souhaiteraient que des places de stationnement puissent être récupérées rue Mondenard derrière le lycée Camille Jullian
- Ils proposent d'augmenter la capacité du parking entre la rue de Caudéran et le cours Marc Nouaux (niveau enterré ou surélevé)
- Enfin, les participants expriment leur inquiétude quant au peu de stationnement disponible sur la rue de la Croix Blanche

Concernant les vibrations

- Selon les participants, l'ensemble du parcours du BHNS est concerné et notamment la rue de Caudéran (une rue en pente qui accentue les vibrations selon les riverains)
- Ils s'expriment en faveur d'une motorisation électrique pour le BHNS
- Enfin, les participants s'interrogent sur l'emplacement de l'arrêt Delaunay. Selon eux, il pourrait être situé cours Marc Nouaux entre la pharmacie et la place Delaunay.

3. Synthèse illustrée des échanges

Plans de circulation

Plusieurs propositions envisagées:

- ❖ Mettre la **rue Chevalier en sens unique** jusqu'à la rue Georges Mandel (et non jusqu'à la rue de Soissons) - cette proposition ne fait pas l'accord de tous
- ❖ Maintenir le sens de circulation actuel sur la **rue de la Jalle** avec interdiction d'accès depuis les boulevards à cette rue.
- ❖ Depuis le cours Marc **Nouaux**, maintenir la possibilité de tourner à gauche sur la **rue des deux Ormeaux** et à droite dans la **rue Bel Orme** en inversant le sens de circulation
- ❖ **Conserver le sens actuel de la rue de Lyon**
- ❖ Transférer le BHNS rue **G. Bonnac** avec un terminus au niveau du tram ou des boulevards
- ❖ Modifier **rue de la Croix Blanche** le sens interdit vers Bordeaux afin qu'il soit placé au niveau de la rue Jean Soula et non au niveau de la rue de la **Benatte**.
- ❖ **Inverser le sens de circulation de la rue Jean Soula** pour aller jusqu'à la rue Georges Mandel
- ❖ Inverser le sens de la **rue Répond**, de la **rue de la Renaissance** et de la **rue de Lyon** – cette proposition ne fait pas l'unanimité
- ❖ Mettre en **sens unique la rue des Deux Ormeaux** de Marc **Nouaux** jusqu'à la rue de Caudéran en maintenant le sens actuel de la rue de Bel Orme pour le dépôt des collégiens



Plans de circulation

Plusieurs propositions envisagées:

- ❖ **Inverser le sens de la rue de la Renaissance** mais **ne pas inverser le sens de la rue de Lyon**.
- ❖ Mettre la rue de la **Croix Blanche en double sens** ainsi que la rue de **Lachassaigne**.
- ❖ Changer le sens de circulation de la rue de **Bel Orme**
- ❖ Créer un **giratoire à l'intersection entre la rue Chevalier** et la rue de la **Benatte** en changeant le sens de circulation sur cette dernière
- ❖ Mettre en **double sens la rue de la Jalle**
- ❖ Mettre en **sens unique la rue de Toulon**
- ❖ **Prolonger le sens de circulation de la rue Croix blanche** jusqu'à la rue de **Lachassaigne**
- ❖ **Déplacer la station de BHNS de la rue de Caudéran** prévue au niveau des numéros 2, 4, 6 vers le niveau central ou un peu plus loin, au niveau des numéros 40-96 de la Rue de la Croix Blanche
- ❖ **Maintenir le feu** entre le cours Marc **Nouaux** et la rue des Deux Ormeaux



Zones de stationnement



